

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - [www.mupras.com](http://www.mupras.com)

182675

**Déclaration de Maladie : N° P19-0019239**

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e) ..... Matricole : ..... 2279 ..... Société : ..... RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

BENMAKHLOUF BENNAFIS

Date de naissance : 29/03/59

Adresse :

294 AMELKIS II NAKHIL SUD RABAT

Tél. : 0661311629 Total des frais engagés : 9250.99 Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr Med EZZOUBI  
INPE 091028050

Date de consultation :

31/10/2023

Nom et prénom du malade :

BENMAKHLOUF BENNAFIS Age : 69 ans

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Fibrose (T.B)

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

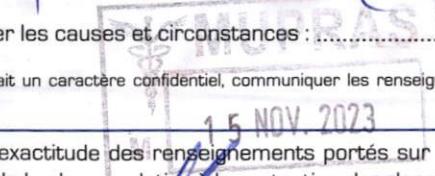
15 NOV. 2023

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : 14/11/2023

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des actes
31/10/2023			59.50 Dtt	<del>DR MED LEZZOUI INPE 09/11/2023</del>
CC	CIV			

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	18/10/2023	6P/00	330000

#### AUXILIAIRES MEDICAUX

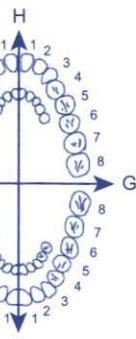
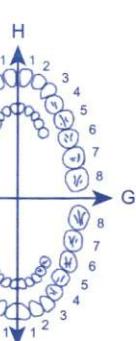
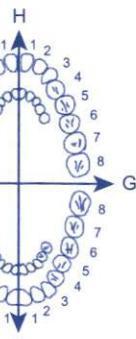
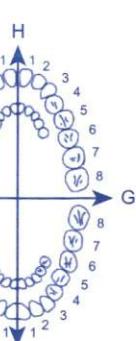
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	25533412 00000000 D 00000000 35533411	21433552 00000000 G 00000000 11433553		COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

- Professeur en Chirurgie Plastique Réparatrice et Esthétique .
- Ex. Enseignant à la faculté de Médecine et de Pharmacie Casablanca .
- Ex. Chef Du centre National des Brûlés et de Chirurgie Plastique .  
- CHU IBN ROCHD -

الدكتور محمد الزوبي

أستاذ الجراحة التقويمية والإصلاحية التجميلية .

أستاذ التعليم العالي بكلية الطب والصيدلة

جامعة حسن الثاني سابقا .

رئيس المركز الوطني للحروق والجراحة التقويمية سابقا .

- المركز الاستشفائي الجامعي ابن رشد -

LABORATOIRE  
ANATOMIQUE  
Dr. I. ENNAI  
227, Rue Mostapha El Milani  
tel: 05 22 20 21 33 - Casablanca

Casablanca, le

8/11/2023 .

Bien AAKH Cent.  
Rachid

Mult. plq lèvre. entree  
au niveau du dot

① Lésion fibrocalcinée au  
cè ? ! du dot

② Mult. plq tumeur d'allure  
neurofibrome - ou  
lipofibrome .

③ kyste. cè  
inspirer . Allure adeno. fibrose

④ Mult. plq kyste. Allure adeno. fibrose

⑤ Kyste séboc. obstrué. Allure  
Kyste séboc. obstrué. Allure



LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI  
Anatomie Pathologique - Cytopathologie  
Examens Extemporanés - Immunomarquage



Dr. Ali LEMSEFFER

Casablanca, le 31/10/2023

## NOTE D'HONORAIRES

Facture N° : 23/3268

M<sup>me</sup> - M<sup>r</sup> BENMAKHOUF Rachid

Veuillez trouver la note d'honoraire concernant les analyses médicales d'examens Histo-Cytopathologiques faits au laboratoire et demandées par Pr. EZZOUBI M.

Réf. Anapath. 23.J.529

Le montant s'élève à ₦ 3300,00 Dh.

Arrêtée la présente facture à la somme de :

**Trois Mille Trois Cents Dirhams.**

LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI  
ANATOMIE PATHOLOGIQUE  
Dr. I. LEMSEFFER & Ali  
227, Rue Mostapha El Maani  
Tél: 05.22.20.21.33

- Professeur en Chirurgie Plastique Réparatrice et Esthétique .
- Ex. Enseignant à la faculté de Médecine et de Pharmacie Casablanca .
- Ex. Chef Du centre National des Brûlés et de Chirurgie Plastique .  
- CHU IBN ROCHD -

- أستاذ الجراحة التقويمية و الإصلاحية التجميلية .
- أستاذ التعليم العالي بكلية الطب والصيدلة جامعة حسن الثاني سابقا .
- رئيس المركز الوطني للدروق والجراحة التقويمية سابقا .
- المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد -

Casablanca, le

24/10/2013

Se Seur que l'épouse que

Dr BEN MLIK LOU F. Redad.

Présente de multiples lésions  
plaquéées, récentes

L'examen avec étude

Ans PATH n° de lettre 23

révautre, prévu le 3/11/2013

Attestation délivrée à l'heure

le Dim. 27/10/2013

Dr Mohamed EZZOUBI  
Professeur Chirurgien  
N° 1  
63, Bd 2 Mars - Casablanca - 20520  
Casablanca - Tél : 0524 73 03 03  
INPE : 091028050

- Professeur en Chirurgie Plastique Réparatrice et Esthétique .
- Ex. Enseignant à la faculté de Médecine et de Pharmacie Casablanca .
- Ex. Chef Du centre National des Brûlés et de Chirurgie Plastique .  
- CHU IBN ROCHD -

• أستاذ الجراحة التقويمية و الإصلاحية التجميلية .

• أستاذ التعليم العالي بكلية الطب والصيدلة

جامعة حسن الثاني سابقا .

• رئيس المركز الوطني للدروق والجراحة التقويمية سابقا .

- المركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد -

Casablanca, le

31/10/2021.

- B.E.W. MAA KHILOUF. Rachid

RC = Présentant des multiple  
lesions. Cutis et dr

Sous de future pour  
examiner. Liste d'ordre

Ref C 111.

Nd des lesions 23.

Soit K7 x 23 lesions.

Fu Fath de 5950 DH  
Sur une ref cette ligature  
duree entre 20 min





# LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI



Anatomie Pathologique - Cytopathologie  
Examens Extemporanés - Immunomarquage

Casablanca, le 07/11/2023

Date de naissance : -  
Date d'arrivée : 31/10/2023  
Organe : Peau.  
V. Réf : -

Identité : BENMAKHOUF Rachid  
Adressé par : Pr. EZZOUBI M.  
Réf. Anapath. : 23.J.529

### Renseignements Cliniques :

Multiples lésions cutanées au niveau du dos.

- 1) Lésion pré-carcinome en CE ?? du dos
- 2) Multiples tumeur d'allure neurofibrome ou condylome
- 4) Suspicion CE
- 6) Multiples lésions d'allure neurofibromatoses.
- 7) Kyste sébacé probable
- 8) Kyste sébacé du creux axillaire

### PROTOCOLE MACROSCOPIQUE :

On reçoit, dans du serum physiologique et différenciés en six flacons, des fragments tissulaires mesurant entre 0.5 et 1.5 cm de plus grande dimension.

Prélèvement : 1. Flacon 1 : 2p.2c  
2. Flacon 2 : Plusieurs fragments.2c  
4. Flacon 4 : 2p.2c  
6. Flacon 6 : 3p.1c  
7. Flacon 7 : 2p.2c  
8. Flacon 8 : 2p.2c

### PROTOCOLE MICROSCOPIQUE :

1 et 4. Prélèvements cutanés centrés sur une lésion intra-épidermique. Celui ci est acanthosique et hyperkératosique. Il est marqué par la présence de globes cornés au sein des assises intermédiaires.

La couche de cellules granuleuses est bien développée.

Les cellules ne présentent aucune anomalie nucléocytoplasmique.

Le derme sous jacent est marqué par la présence d'un important infiltrat inflammatoire composé d'éléments mononucléés.

Les marges de résection sont libres.

Pas de malignité décelée.

2 et 6. Prélèvements montrant une prolifération tumorale intradermique constituée de rameaux nerveux isolés au sein d'un stroma myxoïde.

Les éléments cytologiques sont de taille et de forme régulières et ne présentent aucune atypie cytologique.

Pas de malignité décelée.

7 et 8. Prélèvements montrant une paroi kystique revêtue d'un épithélium de type malpighien composé de cellules exemptes de toute atypie cytologique.

La lumière du kyste contient des lamelles de kératine.

Pas de malignité décelée.



# LABORATOIRE MOSTAFA EL MAANI



*Anatomie Pathologique - Cytopathologie  
Examens Extemporanés - Immunomarquage*

## CONCLUSION :

- KERATOSES SEBORRHEIQUES (FLACONS 1 ET 4).
- IMAGES HISTOLOGIQUES DE NEUROFIBROMES (FLACONS 2 ET 6).
- KYSTES D'INCLUSION EPIDERMIQUE (FLACONS 7 ET 8).

Signé : Dr Ali LEMSEFFER

**Dr. LEMSEFFER Ali**  
*Anatomopathologiste*  
227, Rue Mostafa El Maâni  
Tél: 0522 20 21 33 - Casablanca